



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20240711-20240711_D0001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 11 juillet 2024

Nombre de membres :	
En exercice	14
Présents	9
Votants	10
Pouvoirs	1

Date de convocation : 04 juillet 2024

Date d'affichage : 04 juillet 2024

Le onze juillet deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures zéro minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Le Maire.

Etaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Françoise WEINEL ; Loïc GUILLOT ; Florence DEBRUYNE ; Laetitia MOREAU ; Aurélien HERISSON ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Sébastien BOUZINARD

Absents excusés : Eric DEBEFFE ; Benoît COUTANT ; Virginie MOREAU ; Laurent MALEVAL ; Mathieu GAULTIER

Pouvoirs : Laurent MALEVAL donne pouvoir à Françoise WEINEL

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Mme Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20240711_D0001

OBJET : Marché à procédure adaptée – Restauration des peintures murales Chapelle Ste Cécile – attribution des lots

Dans le cadre du projet de restauration des peintures murales de la Chapelle Sainte Cécile, un marché de travaux selon la procédure adaptée, décomposé en cinq lots, a été lancé le 04 avril 2024 avec une date limite de remise des offres fixée au 13 mai 2024.

Une procédure restreinte de négociation a été lancée auprès des candidats du lot 1 et 5.

Ce marché est décomposé en 5 lots :

- LOT n°1 / Décors peints
- LOT n°2 / Maçonnerie - Pierre de taille
- LOT n°3 / Vitraux
- LOT n°4 / Electricité
- LOT n°5 / MENUISERIES

Vu les articles L. 2123-1, L. 2131-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique,

Considérant que la commune souhaite réaliser les travaux de restauration des peintures murales de la Chapelle Sainte Cécile

Considérant qu'un marché en procédure adaptée a été publié le 04 avril 2024,

Vu les offres reçues,
Vu le rapport d'analyse des offres annexé,
Vu la proposition de la commission d'appel d'offres du mardi 9 juillet,
Vu la présentation du rapport d'analyse des offres,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

➤ **D'attribuer** le marché aux entreprises suivantes :

LOT	Désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT
1	Décors peints	ARTHEMA	161 043.91 €
2	Maçonnerie - Pierre de taille	LEFEVRE CENTRE OUEST	27 484.69 €
3	Vitraux	Verrier d'art Eric BOUCHER EURL	9 098.00 €
4	Electricité	DELESTRE INDUSTRIE	24 897.59 €
5	Menuiseries	MENUISERIE DE LA CHARNIE	10 717.63 €

➤ **D'autoriser** Madame le Maire à signer le marché de travaux dans le cadre de la restauration des peintures murales de la Chapelle Sainte Cécile ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

Le marché est attribué pour un montant total de 233 241.82 € HT.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	10
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour Extrait Certifié Conforme
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **12/07/2024**
Publication par voie électronique le **12/07/2024**

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Monique GAULTIER

Dominique MANCEAU

